

ENQUETE PUBLIQUE

Réf. Dossier : PE/2024/2005

Concerne la demande de la Ville d'Ath, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath en vue d'obtenir le Permis d'Environnement de Classe 2 visant à renouveler un permis d'environnement pour un parking souterrain de 125 places et extérieur de 40 places, pour un établissement situé à Esplanade à 7800 Ath.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, à partir du 05/06/2024

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
29/05/2024	05/06/2024	Administration communale 20 juin 2024 à 11h00	Administration Communale Service de l'Environnement Rue de Pintamont, 54 7800 Ath

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. L'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement est le Collège communal

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le jeudi jusqu'à 20h. **Néanmoins, toute consultation de dossier sera précédée d'une prise de contact 24h à l'avance auprès du Service Environnement au 068/68.12.50, afin de définir les modalités de cette consultation.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet et du fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie (Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons, tél. : 065/32 80 11).

Fait à Ath, le 29/05/2024

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE

